

Saguenay

Capitale culturelle du Canada 2010



CHRONIQUE ŒUVRES D'ART PUBLIQUES

La Politique d'intégration des arts à l'architecture

De Barbara Garant

Nous bénéficions, sur le territoire de Saguenay, d'une quantité remarquable d'œuvres d'art publiques qui embellissent notre quotidien et marquent notre imaginaire. Une part importante de cette collection de choix est le résultat de la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement, sujet sur lequel cette chronique s'attardera, ainsi que sur quelques œuvres qu'elle a permis d'offrir à la population.

Familièrement appelée « Politique du 1 % », la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement s'applique au gouvernement, à ses ministères, à ses organismes et aux personnes subventionnées par l'État dans le cadre de projets de construction ou d'agrandissement. Ainsi, une partie du budget (environ 1 %) doit être réservée à la réalisation ou à l'acquisition d'une œuvre. Propriétaires, architectes, artistes professionnels, spécialistes et fonctionnaires travaillent en collaboration pour que cette œuvre s'inspire des caractéristiques physiques et de la vocation du bâtiment. Les objectifs de la politique sont d'appuyer la création, d'accroître la diffusion des œuvres tout en enrichissant le cadre de vie des citoyens et de rendre l'art accessible à la population.

Historique en trois œuvres

1961 : Le gouvernement du Québec instaure la Politique d'embellissement des édifices publics, gérée par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement. Grâce à cette première politique, « Structure 1001 » (1976) de Michel Tanguay est installée à l'extérieur de l'édifice Marguerite-Belley à Jonquière. Les nombreux modules circulaires de cette sculpture en aluminium évoquent les échanges entre individus et instances ministérielles dans le centre administratif.

1981 : Changement notable : la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics est adoptée par voie de décret et confiée au ministère des Affaires culturelles. Six ans plus tard, le Foyer de la culture de La Baie accueille le vitrail « La culture » de Jean-Pierre Séguin. Abordant symboliquement plusieurs aspects des arts, la verrière aux couleurs chatoyantes joue doucement avec la lumière.

1996 : Révision de la politique. La même année est aménagée « La quarante-deuxième ligne » de Suzanne Tremblay à la Bibliothèque de Chicoutimi. Dès l'entrée, le visiteur marche sur cette œuvre au sol évoquant une berge humide où s'impriment des traces de pas. Au bout de cette allée, une fontaine invite au recueillement, à la réflexion et à la transmission, vocations du lieu où elle s'inscrit.

MA CULTURE M'EN FAIT VOIR!



Canada